

# Formation Télépilote de Drone Professionnel

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

MINUTEDRONE  
Aymen AHMED  
06.20.35.87.43  
info@minutedrone.com

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(vé) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Entretien téléphonique et évaluation du niveau du stagiaire.

### Prérequis pédagogiques :

Entretien téléphonique et évaluation du niveau du stagiaire.

### Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

- Se préparer aux examens théoriques télépilote. - Acquérir les compétences théoriques, pratiques et organisationnelles pour gérer une activité d'exploitant UAS professionnel, en catégories OUVRETE (A1, A2, A3) et SPÉCIFIQUE (STS-01, STS-02). - Valider la formation pratique exigée par l'Aviation Civile.

## Contenu et modalités d'organisation

Mise à niveau - 30h 30h à distance 3 semaines avant le début de la formation pratique, vous recevrez par colis tous les éléments pour vous préparer avant votre semaine de pratique : - Accès à tous les cours en ligne Minutedrone - Simulateur et radio-commande en prêt - Microdrone d'entraînement. Vous trouverez également des modules annexes concernant la création d'activité, le montage vidéo etc (facultatifs). Comptez 1 à 2 heures de révisions tous les jours pendant 3 semaines. Avancez à votre rythme tout en profitant du support et des conseils de l'équipe. Semaine de pratique - 32h 32h en Présentiel 1 semaine de pratique en binôme avec un instructeur Minutedrone qualifié. Vous piloterez sur différentes machines professionnelles (DJI Mavic Pro, Phantom 4 Pro et plus selon l'instructeur). L'objectif est de valider votre niveau en télépilotage, acquérir les compétences nécessaires à la gestion d'activité d'exploitant UAS et de travailler sur les techniques de spécialisation pour votre besoin métier. Pour chaque scénario de vol (Catégories OUVRETE (A1, A2, A3) et SPÉCIFIQUE (STS-01, STS-02)) : - Préparation du vol mission : Lecture de carte, demande d'autorisation de vol auprès des préfectures, gestionnaire etc. - Préparation du vol machine : Checklist pré-vol, entretien etc. - Exercices de prise de vue : Cadres avancés, panoramique 360°, vol automatisé etc. - Réagir à une situation anormale : Perte de GPS, perte de retour vidéo, intrusion etc. - Briefing, débriefing, retour d'expérience : Mise à jour des procédures de sécurité, Fiche REX etc. Gestion de l'activité d'exploitant UAS Les candidats à la certification sont formés à être responsables des activités suivantes : - Réaliser des missions de prise de vue à l'aide d'un UAS - Organiser les moyens humains d'un exploitant UAS - Gérer le parc d'UAS d'un exploitant

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00173656	du 01/01/2019 au 31/12/2023	Poitiers (86)	MINUTEDRONE		Non éligible	
00173839	du 01/01/2019 au 31/12/2023	La Rochelle (17)	MINUTEDRONE		Non éligible	
00461905	du 01/01/2019 au 31/12/2022	Bordeaux (33)	MINUTEDRONE		Non éligible	
00173214	du 01/01/2019 au 31/12/2022	Limoges (87)	MINUTEDRONE		Non éligible	
00172159	du 01/01/2019 au 31/12/2022	Bordeaux (33)	MINUTEDRONE		Non éligible	

<b>00202216</b>	du 01/08/2020 au 31/12/2022	Biarritz (64)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461907</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Angoulême (16)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461906</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Agen (47)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461909</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Biarritz (64)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461908</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Bergerac (24)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461911</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Brive-la- Gaillarde (19)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461910</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Bordeaux (33)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461913</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Limoges (87)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461912</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	La Rochelle (17)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461915</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Périgueux (24)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461914</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Pau (64)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461917</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Saintes (17)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00461916</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Poitiers (86)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	
<b>00462002</b>	du 08/04/2024 au 31/12/2027	Mont-de- Marsan (40)	<b>MINUTEDRONE</b>	Non éligible	